



Communiqué de presse  
25 février 2021

## **L'Association Neuchâteloise des Proches Aidants élargit son offre d'accueil et d'écoute**

L'objectif de l'Association Neuchâteloise des Proches Aidants est d'apporter un soutien et un accompagnement aux Proches Aidants en mettant à leur disposition un espace d'écoute, gratuit et sans rendez-vous, pour vivre au mieux leur engagement au quotidien.

De plus, elle vise aussi la sensibilisation de tout public aux besoins des Proches Aidants.

L'ANDPA a le plaisir de vous annoncer que les heures de permanence seront étendues à partir du mardi 9 mars 2021 à deux demi-journées par semaine.

Les Proches Aidants pourront donc bénéficier d'écoute et de soutien **les mardis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 15h00 à 18h00**, soit dans nos locaux soit par téléphone.

Merci de diffuser cette information auprès des personnes potentiellement intéressées par ce service.

Hôtel des Associations  
Rue Louis-Favre 1  
2000 Neuchâtel

☎ 032.53.55 299

@ [info@andpa.ch](mailto:info@andpa.ch)

🌐 [www.andpa.ch](http://www.andpa.ch)

 [ANDPA | Facebook](#)

avec le soutien de

  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL